



Termes de référence

Evaluation externe Finale

Actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie par et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes

2018 - 2020

LE CADRE DE L'ÉVALUATION

I. Présentation générale du Programme à évaluer

1. Le contexte du projet

a. Nicaragua, Haïti, Salvador

« Les femmes sont affectées de manière disproportionnée par les impacts du changement climatique, tels que sécheresses, inondations et autres événements météorologiques extrêmes, mais (qu')elles jouent aussi un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique » (ONU, 2014).

Le Nicaragua, Haïti et le Salvador font partie des cinq pays les plus pauvres du continent américain. Les indices de développement humain du Nicaragua, du Salvador et d'Haïti sont très bas ; ils atteignent respectivement 0.66, 0.63 et 0.48 en 2014 (PNUD 2014). Une part importante de la population vit dans des quartiers précaires que ce soit en zones urbaines ou en zones rurales. Les femmes, notamment les cheffes de foyer, sont particulièrement touchées par la pauvreté et cumulent de nombreuses difficultés : elles élèvent seules leurs enfants, elles ont des difficultés à trouver un emploi et ont un accès restreint à la propriété. Les sociétés de ces trois pays sont inégalitaires comme le montre l'indice d'inégalité h/f : Nicaragua, 0.449 (95^{ème} rang mondial), Salvador 0.427 (91^{ème}) et Haïti, 0.603 (138^{ème}). PNUD 2014.

Dans les trois pays, les effets du changement climatique ont pour conséquence une augmentation de la spéculation sur les terres arables, une accélération du phénomène de leur dégradation, une détérioration et un accès plus difficile à l'eau et au bois utilisés pour la cuisson alimentaire et la construction.

Les trois pays sont particulièrement exposés aux catastrophes naturelles : les séismes et les tempêtes tropicales, comme l'Ouragan Mitch de catégorie 5 sur l'échelle de Saffir-Simpson en 1998. Au Nicaragua, Managua, la capitale, a été détruite en 1972 par un séisme, le Salvador a connu des tremblements de terre et des glissements de terrain très violents en 2001 et Haïti a été frappé par le tremblement de terre très meurtrier et dévastateur de 2010 et par plusieurs cyclones récents comme l'ouragan Sandy en 2012 et l'ouragan Matthew en 2016. En plus de ces catastrophes naturelles de grande ampleur, ces trois pays sont très régulièrement traversés par des tempêtes saisonnières et secoués par des séismes qui causent des dégâts importants entraînant la détérioration des logements et des infrastructures et la destruction des cultures vivrières. Les défis à relever sont très importants. Comment s'assurer que les habitants et notamment les femmes qui vivent dans les zones les plus pauvres, prennent part au processus de reconstruction et aux actions de prévention face aux risques naturels ?

b. Les modifications du projet liées au contexte

- L'organisation partenaire nicaraguayenne, AMNLAE Granada, ne fait plus partie du projet depuis le 31 octobre 2018, suite à une décision prise d'un commun accord entre Habitat-Cité, l'Agence Française de Développement et la Fondation Abbé Pierre en lien avec la crise politique.

- En Haïti, en lien avec la crise politique, le suivi du projet est réalisé à distance depuis le mois de novembre 2019, en accord avec L'Agence Française de Développement et la Fondation Abbé Pierre, selon les orientations de La Guilde Européenne du Raid et du Ministère des Affaires Européennes et Etrangères concernant les personnes travaillant sous le statut de VSI (Volontaire de la Solidarité Internationale).

- En Haïti et au Salvador, la situation de crise actuelle liée au COVID-19 impacte la réalisation des activités prévues : la plupart des activités terrain sont suspendues depuis le 21 mars au Salvador et depuis le 27 mars en Haïti. Les partenaires travaillent ensemble à la mise en place d'activités de prévention liées à la crise sanitaire et à la définition d'activités post-crise.

2. Groupes cibles et bénéficiaires de l'action

Bénéficiaires directs :

- **6 partenaires locaux** (partenaires du projet, associations d'habitants et organismes de formations) **dont 3 partenaires locaux** bénéficiaires de rétrocession (OJUCAH en Haïti ; FUNDASAL au Salvador ; AMNLAE Granada au Nicaragua)
- **1 partenaire français** bénéficiaire de rétrocession (CRAterre)
- **40 personnes formées** (professionnels salariés et bénévoles des partenaires locaux)
- **Bénéficiaires des formations et actions de sensibilisations** (artisans du bâtiment) : **80 et 300 personnes**
- **Bénéficiaires des formations et actions de sensibilisations** (habitants) : **400 personnes**
- **Bénéficiaires des prototypes** : **35 ménages** (dont une majorité avec à leur tête une cheffe de foyer)
- **Bénéficiaires des réhabilitation de maisons ou shelters** (Haïti) : **20 ménages**
- **12 expertes formées** : 12 femmes issues des communautés des zones d'action
- **Participants aux colloques** : **360 personnes**

Bénéficiaires indirects :

- Au Salvador : 11 700 personnes à Alegria, 24 000 à La Palma,
- En Haïti : 34 800 personnes à La Vallée, 78 896 à Bainet
- Initialement le projet comptait également comme bénéficiaires indirects au Nicaragua : 4 500 personnes de La Laguna, 9 000 à Pantanal

II. Description du programme

1. Résumé du projet

Le projet porté par Habitat-Cité a pour objectif l'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie par et pour des femmes en situation précaire dans des zones urbaines et rurales fortement touchées par la pauvreté et les catastrophes naturelles au Salvador, en Haïti et au Nicaragua. Le

projet vise à renforcer les capacités des partenaires locaux, à améliorer les compétences des artisans du bâtiment, à former et sensibiliser des habitantes, à créer un réseau d'expertes et à promouvoir des échanges de bonnes pratiques.

2. Les objectifs, résultats attendus et activités prévues

Objectif global : amélioration des lieux de vie et lutte contre la vulnérabilité des populations défavorisées

Objectifs spécifiques :

OS1 : Renforcer les compétences des partenaires locaux et des artisans du bâtiment pour qu'ils accompagnent et soutiennent les associations locales et les communautés de leurs zones dans des actions d'amélioration d'habitat et du cadre de vie

OS2 : Former et sensibiliser les habitantes afin qu'elles acquièrent des connaissances, des savoir-faire et des compétences techniques pour anticiper les risques de catastrophes naturelles, pour protéger leur environnement et pour améliorer et entretenir leurs lieux de vie avec des méthodes adaptées

OS3 : Echanger et diffuser des bonnes pratiques techniques et organisationnelles entre les représentantes des habitantes, les artisans du bâtiment, les partenaires, les associations locales et les acteurs publics

Résultats attendus par objectif spécifique :

OS1 - Résultat 1 - Les compétences des partenaires locaux sont renforcées

Indicateurs de résultat : 40 personnes ont renforcé leurs compétences professionnelles. Les compétences des partenaires locaux sont évaluées en amont et en aval du projet au moyen d'un questionnaire portant sur les différentes thématiques abordées au cours des formations. Les attentes des partenaires locaux sont renseignées en amont du projet, la satisfaction des partenaires locaux est mesurée en aval.

Principales activités prévues :

Dispense de formations telles que diagnostic territorial participatif, protection de l'environnement, méthodes constructives locales traditionnelles améliorées, Systèmes d'Information Géographique, cartographie participative et formations aux Objectifs du Développement Durable (ODD) 2015-2030.

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 40 personnes parmi le personnel (salariés et bénévoles) des partenaires locaux ont suivi les formations et ont effectué les tests de niveau à l'issue des formations

OS1 - Résultat 2 - Les connaissances des artisans en bâtiment sont améliorées

Indicateurs de résultats : 80 artisans en bâtiment H/F ont renforcé leurs compétences professionnelles en matière de construction traditionnelle, locale et anti-sinistres, en matière de pédagogie et 300 artisans en bâtiment H/F dans les communautés concernées sont effectivement

sensibilisés et informés. Les compétences des 80 artisans en bâtiment H/F sont évaluées en amont, à mi-parcours et en aval du projet au moyen de questionnaires faisant l'état des lieux de leurs savoirs sur les Techniques Constructives Locales Améliorées (TCLA). L'enquête à mi-parcours permettra de réorienter le projet si nécessaire. Les compétences techniques seront évaluées d'après les réalisations effectuées dans le cadre du projet et en dehors du projet.

Principales activités prévues :

- Dispense de formations aux artisans du bâtiment H/F : techniques pédagogiques pour le transfert de savoir-faire, « risques naturels, changement climatique et construction », techniques locales traditionnelles améliorées
- Information et sensibilisation des artisans du bâtiment actifs dans les zones concernées par le projet
- Recherche de partenariat avec les organismes de formation professionnelle présents dans les zones concernées par le projet

Indicateurs de suivi des activités : 80 artisans en bâtiment H/F sont formés en matière de pédagogie et de construction traditionnelle, locale et anti-sinistres et 300 artisans en bâtiment H/F dans les communautés concernées sont sensibilisés et informés

OS2 - Résultat 1 - Les habitantes ont des connaissances leur permettant d'anticiper les risques de catastrophes naturelles

Indicateur de résultats : 400 habitantes ont renforcé leurs connaissances pour anticiper les risques. Les connaissances des 400 habitantes leur permettant d'anticiper les risques de catastrophes naturelles sont évaluées en amont et en aval du projet au moyen de questionnaires et d'évaluations collectives.

Principales activités prévues :

- Formation et ateliers de sensibilisation à l'analyse de risques, à la cartographie, à planification urbaine participative et à la cartographie de risques communautaires
- Simulations de catastrophes

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 400 habitantes ont suivi les formations et/ou les sessions de sensibilisation dont 150 habitantes au total qui ont participé à une simulation de catastrophe réalisée dans chaque pays

OS2 - Résultat 2 : Les habitantes ont des connaissances, des savoir-faire et des compétences techniques qui leur permettent de protéger leur environnement

Indicateurs de résultats : 200 habitantes ont renforcé leurs connaissances pour protéger leur environnement. Les connaissances, les savoir-faire et les compétences des 200 habitantes leur permettant de protéger leur environnement sont évaluées en amont et en aval du projet au moyen de questionnaires et d'évaluations collectives.

Principales activités prévues :

- Dispense de formation et sensibilisation en bonnes pratiques de la construction et protection de l'environnement (Un impact minimum, du fait de l'utilisation de ressources locales - peu de transformation lourdes de matériaux, peu de transport, l'intégration de programmes forestiers pour reconstituer les ressources prélevées, la mise en œuvre d'installations sanitaires, la

protection des nappes phréatiques, l'usage de la permaculture, l'usage des cuisinières améliorées)

- Planification urbaine participative et cartographie participative communautaire

Indicateurs de suivi des activités chiffrées et cibles visées : 200 habitantes ont suivi les formations et/ou les sessions de sensibilisation et des plans spécifiques ont été réalisés dans chaque zone concernée

OS2 - Résultat 3 - Des prototypes (réalisations individuelles et collectives) permettant l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables et le vivre-ensemble sont élaborés de façon participative à partir de matériaux locaux ; des habitats parasinistres sont construits/réparés/réhabilités

Indicateur de résultats : 35 prototypes sont évalués

22 maisons sont construites/réparées/réhabilitées

Principales activités prévues :

- Chantiers-école pour la construction, l'entretien ou la rénovation de logements (Salvador, Haïti, Nicaragua)

- Chantiers participatifs (auto-construction avec les habitants) de logements en matériaux locaux naturels

- Chantiers participatifs (auto-construction avec les habitants) pour l'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie : construction de cuisinières écologiques, latrines, jardins partagés, potagers familiaux, poulaillers

Indicateurs de suivi des activités : 35 chantiers (chantier école avec les artisans en bâtiment en formation et chantiers participatifs avec les habitants) ont été réalisés

OS3 - Résultat 1 - Les bonnes pratiques techniques et organisationnelles sont collectées sous forme de fiches dans chaque pays auprès des habitantes, des communautés, des artisans du bâtiment, des partenaires, des associations locales et des acteurs publics

Indicateurs de résultats : 40 fiches trilingues de bonnes pratiques sont élaborées et une base de données trilingue espagnol-français-créole est créée

Principales activités prévues :

- Collecte des bonnes pratiques parmi les pratiques des habitantes, des communautés, des artisans du bâtiment, des partenaires, des associations locales et des acteurs publics- Création des fiches de bonnes pratiques

Indicateurs de suivi des activités : 40 fiches de bonnes pratiques sont collectées

OS 3 - Résultat 2 - Les expertes sont identifiées et accompagnées

Indicateur de résultats : 12 habitantes sont devenues des expertes, elles sont des référentes reconnues par les associations locales et par les acteurs publics, elles ont consolidé leur savoir et le transmettent

Principales activités prévues :

- Identification des expertes potentielles, sélection et accompagnement des expertes

- Formation des binômes ou des trinômes chargés de diffuser les bonnes pratiques dans chaque pays et pendant les colloques

Indicateurs de suivi des activités : 24 potentielles expertes sont reçues en entretien et 6 sessions d'accompagnement (coaching) sont organisées

OS3 - Résultat 3 – Des colloques internationaux permettent de diffuser et capitaliser les bonnes pratiques

Indicateur de résultats : 20 bonnes pratiques sont diffusées lors des 3 colloques internationaux auxquels participent des membres des trois associations partenaires, des représentantes d'habitanes, des artisans du bâtiment, des représentants d'associations locales, des acteurs publics.

Capitalisation des bonnes pratiques développées dans le cadre du projet

Principales activités prévues :

Organisation et tenue des colloques comprenant des formations, la réalisation de chantiers de démonstration, des portes ouvertes et l'organisation de débats et de tables rondes

Réalisation de supports vidéo et création d'un site Web

Indicateurs de suivi des activités : 500 invitations sont envoyées et 360 personnes participent aux colloques internationaux

3. Le budget

Le coût total de l'action a été évalué à **1 074 106 euros sur 3 ans**. L'Agence Française de Développement **contribue au financement du projet à hauteur de 450 000 euros, soit à hauteur de 41,9%**.

III. Justification de l'évaluation

L'action **a démarré le 1er janvier 2018 et sa clôture est fixée au 31 décembre 2020**.

La présente évaluation est donc une évaluation finale de l'action.

Au terme de l'action, il s'avère essentiel de :

- dresser un bilan de l'action en termes de pertinence et cohérence, efficacité et adaptabilité, efficience, durabilité et impact ;
- produire des recommandations pour la consolidation et/ou l'amélioration des actions dans le cadre d'une deuxième phase de projet (2021 – 2023)

IV. Objectifs de l'évaluation et résultats attendus

Objectif 1 : Evaluer les objectifs, résultats et activités du projet :

- Fournir un bilan de l'action et des activités réalisées
- Mesurer l'atteinte des résultats attendus et indicateurs du projet
- Analyser les écarts entre les résultats obtenus et attendus du projet
- Identifier des pistes d'amélioration et formuler des recommandations pour la poursuite du projet (phase 2)

Objectif 2 : Evaluer la méthodologie de mise en œuvre du Programme

- Evaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'adaptabilité, l'efficience et l'impact de la méthodologie du projet
- Apprécier la durabilité des changements engendrés et identifier les éventuels effets indirects des actions menées auprès des partenaires et des habitant-e-s
- Identifier des exemples de réussite à communiquer
- Présenter les enseignements tirés, les pistes d'amélioration identifiées et des recommandations pour le montage d'une phase II du projet.

Pour se faire, il sera notamment souhaitable d'aborder les questions et thématiques suivantes :

- Les différentes activités mises en place lors des 3 années contribuent-elles à :
 - renforcer les compétences des organisations locales ?
 - renforcer l'organisation des communautés ?
 - renforcer les connaissances et compétences des habitantes dans le but d'améliorer l'habitat et les conditions de vie ?
 - faire émerger des femmes expertes au sein des communautés sur les thématiques liées à l'amélioration de l'habitat et des conditions de vie ?
- Les objectifs fixés ont-ils été atteints et si non, pourquoi ?
- Qu'apportent les activités de type colloque et voyage d'échange aux organisations partenaires locales ?
- Dans quelle mesure le projet permet-il aux organisations partenaires locales de valoriser et diffuser leurs « bonnes pratiques » et de renforcer leur positionnement ?
- Quelles sont les attentes des organisations partenaires locales dans une optique d'évolution, d'amélioration et/ ou de développement de leurs activités ?
- Quelle est la plus-value pour les organisations partenaires locales de l'accompagnement d'Habitat-Cité et de la mise en œuvre du projet ?

V. Méthode

L'évaluateur.trice soumettra une proposition méthodologique dans laquelle il.elle décrira sa démarche d'évaluation, ainsi qu'une liste de questionnements relatifs aux objectifs définis ci-dessus. De manière générique, la méthode devra tenir compte des points de vue de tous les acteurs du projet et intégrer :

Une phase de préparation de la mission d'évaluation qui portera sur :

- une analyse documentaire à partir de l'examen du document initial de description de l'action (NIONG) et des modifications apportées (avenant et ANO) avec l'AFD en cours de mise en œuvre de l'action. L'évaluateur.trice pourra également consulter les rapports de mission de suivi d'Habitat-Cité, le rapport intermédiaire transmis à l'Agence Française de Développement, ainsi que les rapports annuels d'Habitat-Cité.

- une réunion de cadrage méthodologique de l'évaluation ainsi que des échanges entre Habitat-Cité et l'évaluateur.trice afin de garantir la compréhension et le respect des termes de référence de l'évaluation.

Une phase de conduite de l'évaluation qui devra inclure :

- deux déplacements sur le terrain (Haïti et Salvador) – si la situation sanitaire le permet. Dans le cas contraire une méthodologie adapter, à distance, devra être mise en place - à réaliser **entre septembre et mi-novembre 2020** auprès de trois associations (dates à définir en fonction des disponibilités des structures) : FUNDASAL au Salvador, OJUCAH et ADRESFEM en Haïti ;
- des entretiens téléphoniques ou physiques ou des questionnaires par email afin de recueillir les points de vue des équipes d'Habitat-Cité et des associations partenaires – l'équipe d'Habitat-Cité sera constituée d'un membre du conseil d'administration et de deux à trois personnes impliquées dans la mise en œuvre du Programme ;
- des entretiens avec des partenaires institutionnels et techniques des associations partenaires ;
- l'analyse des informations recueillies et l'intégration de recommandations concrètes dans le contenu de l'évaluation.

Une phase de restitution de l'évaluation qui devra s'effectuer en deux temps :

- après chaque déplacement (ou si le déplacement n'est pas possible, après chaque étape de travail à distance), un entretien de restitution des premières analyses, sur la base d'une note de synthèse,
- après remise du rapport provisoire global, une réunion de restitution et d'échanges sur les conclusions du rapport dans les locaux d'Habitat-Cité à Paris (durée estimée à 3 heures). Une phase d'échanges jusqu'à validation du rapport final.

Le rapport final sera présenté en respectant les exigences de l'Agence Française de Développement.

LES MOYENS REQUIS

VI. Ressources Humaines

L'évaluation sera conduite par un.e consultant.e ou une équipe de consultant.e.s externe.s ayant le profil suivant :

- Des compétences dans le secteur de l'évaluation des projets de coopération Nord/Sud, notamment des actions d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie et de renforcement de capacités dans les pays en développement,
- Une bonne connaissance des fonctionnements associatifs, en particulier de structures à base

communautaire,

- Une expérience sur les questions liées au genre.

VII. Organisation et calendrier

La phase de conduite de l'évaluation pourra commencer entre le 20 juillet et le 14 août 2020 avec la réunion de cadrage et devra se terminer au plus tard le 30 novembre 2020 (calendrier à proposer par l'évaluateur.trice dans son offre, en respectant ces dates, en incluant les différentes phases d'évaluation présentées précédemment et en précisant ces dates de disponibilités sur la période). (cf. V. Méthode)

Le rapport d'évaluation, dans sa version provisoire, devra être remis à Habitat-Cité au plus tard le 10 décembre 2020. Après cette phase, des échanges auront lieu, par mails, et l'évaluateur.trice animera une réunion de restitution du rapport provisoire dans les locaux d'Habitat-Cité, à Paris (date à définir). La version finale du rapport sera adoptée au plus tard le 31 janvier 2021. Le rapport ne pourra être réputé final qu'après validation par Habitat-Cité.

Il pourra également être demandé une restitution de l'évaluation à destination de l'Agence Française de Développement ; le cas échéant l'évaluateur.trice devra se rendre disponible pour animer cette restitution.

VIII. Budget

L'offre budgétaire proposée par l'évaluateur ne devra pas excéder 22 500 euros. Ce montant comprend les déplacements et devra nécessairement revu à la baisse si les deux missions prévues ne peuvent pas être réalisées.

Elle doit inclure les honoraires, les frais de déplacement locaux et internationaux incluant 2 semaines de déplacement auprès des partenaires salvadoriens et haïtiens, les per diem, les frais de communication, le matériel nécessaire à la prise de note, à l'élaboration, à la production et diffusion du rapport final et tous frais inhérents à la conduite de la mission d'évaluation. Elle sera réputée toutes taxes comprises.

IX. Modalités de candidature

	Date
Dates limites de demande d'informations complémentaires	1 juillet 2020
Date limite de soumission des offres	3 juillet 2020
Notification de l'attribution	19 juillet 2020
Date indicative réunion de démarrage - cadrage	Entre le 20 juillet et le 14 août

Les offres des consultant.e.s intéressé.e.s par la présente évaluation comporteront :

• **Une proposition technique comprenant 3 parties :**

- o Compréhension des termes de référence et commentaires éventuels, du contexte du Programme et du Programme lui-même ;
- o Méthodologie de travail et résultats attendus :
 - § la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ;
 - § un calendrier indicatif détaillé (cf. VII);
 - § les résultats attendus ;
 - § les limites de l'évaluation ;
 - § toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée ;
- o Composition de l'équipe évaluatrice : CV détaillé du ou des évaluateurs.trices proposé.e.s et références en matière d'évaluation de programmes de coopération de développement ;

• **Une proposition financière (cf. VIII) La grille d'évaluation des offres est annexée.**

La date limite pour la réception par Habitat-Cité des offres techniques et financières est le 3 juillet 2020.

Merci de les adresser (par mail uniquement) à

Nadège QUINTALLET, Chargée de mission Solidarité Internationale :

nadege.quintallet@habitat-cite.org

avec la mention en objet « Evaluation projet - AFD »

Grille d'analyse des offres de consultance – évaluation externe

«Actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie par et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes.»		Nb points max
OFFRE TECHNIQUE	80%	
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	20%	4
Expériences d'évaluation avec des ONG	20%	4
Expériences d'évaluation de projets internationaux	20%	4
CV du ou des intervenants/partage des responsabilités	10%	2
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10%	2
OFFRE FINANCIERE	20%	4
TOTAL		20